

Conseil de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CPVE)

Jeudi 28 octobre 2021 de 14h30 à 17h30

Présents :

Thierry Heynen, Martial Chmiélina, Anne Rivollet,
Sam Balatre, Audrey Charlet, Louis Dantin, Siham Darras, Jean-Claude Demeure, Margaux Dodard, Pauline Florent, Yann Hamey, Éric Harazym, Guillaume Krick, Laetitia Legros, Nell Leroy, Jean-Claude Mouton, Milena Nastasi, Leïla Pereira, Nathalie Poisson-Cogez, Delphine Riche, Blanche Taddei, Klara Tham, Rose Texier, Alexis Troussel, Florian Virly.

1. Rappel : participation aux forums des lycées demandés.

2. Présentation de l'instance CPVE :

- 3 à 4 fois par/an selon les besoins.
- À articuler avec d'autres instances, dont les conseils de perfectionnement dans lesquels des débats pédagogiques sont menés, et les conseils d'administration (CA).

(cf. annexe au règlement intérieur : les différents conseils de l'Esä | Dunkerque-Tourcoing)
Les représentants du personnel sont invités, en plus des membres pour ce CPVE, afin de débattre du règlement des études et du projet d'établissement.

3. Présentation du projet d'établissement (PE) :

Lié au mandat du directeur général (5 ans).

À l'issue un bilan global est établi et le directeur général pourra à nouveau candidater pour 3 ans renouvelables, il devra présenter un nouveau PE.

Thierry Heynen a candidaté avec une esquisse de PE, la version proposée ce jour a été modifiée, et ce PE pourra être réévalué, certains points pourront ne pas être réalisés par exemple pour des raisons pratiques, ou pour un changement d'environnement.

Le PE doit s'adapter mais sert aussi de fil conducteur au cours des années.

Il sera présenté en première délibération au prochain CA, le 22 novembre.

Thierry Heynen demande les avis sur ce PE :

- Leïla Pereira : éléments positifs, notamment la question du logiciel de notes, la mise en place de salles pour les 1ères et 2èmes années, le recrutement de techniciens pour les ateliers.

Cependant AIRC peu présentés / devenir de la classe FLEA de part sa faible fréquentation?

- AIRC :

Thierry Heynen souhaite un travail collectif sur les AIRC, car la structure pédagogique est difficile à lire.

- FLEA :

Causes possibles :

Contexte sanitaire? La fréquentation de cette classe avait déjà diminué auparavant.

Concurrence des autres écoles.

Suppression de l'entretien de candidature depuis le COVID (ressenti d'un manque de considération ?).

Propositions (Florian Virly, Leïla Pereira) :

Réunion de réflexion à des solutions, (ex: introduire les étudiants FLEA dans les autres années).

Remise en place de l'entretien de candidature.

Communiquer plus tôt sur Campus Art.

Recherche de partenariats avec d'autres pays que la Chine pour plus de productivité / alliances françaises. Bien que la liste des partenariats commence à s'étoffer depuis ces dernières années.

(Florian est prêt à créer des contacts avec d'autres pays).

Communication à améliorer / donner une meilleure visibilité de la formation.

Offres de logement à retrouver, l'attribution du visa est parfois subordonnée à la garantie d'un logement.

- Nathalie Poisson-Cogez : salue également le travail effectué sur le PE / plusieurs questions :

- Mention Art Société Nature

Perception auprès du ministère de la Culture ? Existe-t-elle sur d'autres écoles ?

Les mentions peuvent être liées parfois à des médiums et pas forcément à des thématiques.

- Master art double cursus : présenté comme un dispositif pédagogique et pas comme un parcours en soi.

Réponse de Thierry Heynen :

Richesse de l'offre pédagogique de l'Esä / mais manque de lisibilité et de clarté.

> à clarifier / mise en valeur / enjeux de communication.

Avantages de proposer un parcours par rapport à une mention :

- option : validation par le CA puis par le ministère,
- mention : présentation auprès du ministère (dossier) > besoin de son approbation,
- parcours : pas d'avis du ministère, l'Esä décide seule sans instances.
 - ↳ structurés par des ARCs existants, création pédagogique... ARCs amenés à évoluer (autres propositions enseignants...).

Guide des enseignements à proposer par parcours (maxi 5 pages chaque parcours).

Question pour traduire nos supports pédagogiques en anglais ? Oui mais pas en globalité.

Refonte du site internet prévu en 2 volets

- grand public : visibilité
- étudiants : outil pédagogique

- Nathalie Poisson-Cogez : clarification évolution RH, professeurs d'enseignement artistique (PEA) remplacés par des techniciens ?

Réponse de Thierry Heynen :

Budget investissement correct > enrichissement en machines.

↳ problème de suivi et d'entretien de ces machines (actuellement enseignants) / non vérifiées actuellement.

↳ comment ouvrir aux étudiants en dehors des présences des enseignants.

> Des techniciens permettraient de gérer le suivi et l'entretien, et d'avoir une amplitude d'ouverture aux étudiants beaucoup plus large.

Réaction Alexis Troussel : un fablab pourrait-il solutionner ?

↳ ne résout pas le besoin en entretien.

Les enseignants : pourquoi la proposition de ne pas renouveler un poste de PEA pour créer un poste de technicien ?

↳ c'est un exemple possible

> Enjeu à présenter aux élus pour les convaincre budgétairement (contrainte de budget constant / masse salariale > ne pas créer de poste en plus).

> Statuts PEA et assistants posent beaucoup de questions, un chantier est à mener / bien que non mentionné dans le PE. Cependant Thierry Heynen ne remet pas en cause les compétences des assistants d'enseignement qui font le même travail que les PEA.

Delphine Riche : la façon dont est présenté ce point dans le PE pose question / systématique / devenir ensemble de l'équipe ?

↳ Thierry Heynen précise qu'il s'est peut-être mal exprimé / uniquement si exemples de départ à la retraite, volonté de l'agent de changer de statut... / à structurer mais pas au détriment de chacun / à évaluer collectivement et individuellement.

Yann Hamey :

- Quel est le devenir des agents techniques actuels / missions ?
 - ↳ techniciens pédagogiques : valeur ajoutée spécialisés sur des pôles (ex: éditions, volumes...) / pas les mêmes missions.
- Est-ce que le poste d'enseignant (qui ne serait pas renouvelé) peut rester au tableau des effectifs ?
 - ↳ 2 postes de PEA non occupés sont restés ouverts (marge).

Éric Harasym : au niveau national le nombre d'assistants d'enseignement est important.

↳ certes mais cela fragilise l'image de l'école.

Guillaume Krick : argumentaire possible à long terme pour convaincre les élus de créer des postes et augmenter le budget ?

↳ actuellement difficile à croire mais c'est un enjeu si les métropoles deviennent contributeurs / rayonnement à augmenter / les métropoles sont plus solides que les Villes (protection).

Information : monitorat étudiant sera proposé au prochain CA / cependant cela ne doit pas remplacer les enseignants.

- Nathalie Poisson-Cogez : concernant les bourses de recherche / concurrence des programmes de recherche ?

Réponse de Thierry Heynen :

Souhait d'accompagner les programmes de recherche, apporter une valeur ajoutée / mise en place du conseil scientifique.

- Delphine Riche : demande de développer la partie sur les pratiques amateurs / réintégration de l'EMAP à Dunkerque ?

Réponse de Thierry Heynen :

Effectivement les cours de périscolaire doivent faire partie intégrante de l'école / schéma de continuité (parcours enfant en périscolaire pour arriver à l'Esä).

Quant aux ALTA (post scolaire) ils consolident les cours / ambassadeurs.

- Louis Dantin : projet de galerie d'exposition site de Dunkerque / perte d'espaces d'accrochages ?

Réponse de Thierry Heynen :

Idée d'offrir une interface extérieur / ouverture sur la bibliothèque.

Pas de perte d'espace mais besoin d'espace fixe pour ne pas perdre en exposition.

> occasion de créer des partenariats avec des structures si galerie permanente.

Anne Rivollet ajoute qu'il faut réfléchir à une possibilité de rester mobile en interne / besoins différents que pour une utilité externe / mais importance d'avoir une galerie fixe pour l'externe.

Esä (site de Dunkerque) appartient à un axe géographique culturel important de la Ville de Dunkerque : Bateau Feu, B!B, Esä, CMAD et 4 Ecluses.

4. Règlement des études

Remarques :

- Dans les sanctions : préciser que des différends entre étudiant.e / étudiant.e peuvent avoir lieu aussi.
- Usage du téléphone : préciser que "usage privé" > les enseignants et étudiants se servent du téléphone personnel pour des projets pédagogiques.
- Ouverture vacances / Pâques : enlever sous la responsabilité d'un professeur car actuellement non.
 - ↳ Non, à voir avec les changements de cycle des agents administratifs et techniques. Proposition de laisser libre "membre du personnel" : préciser administratif, technique ou enseignant.
- Est-il possible d'établir une liste de matériel à prévoir dès juin pour anticiper les dépenses des étudiants ?
 - ↳ Martial Chmiélina dit que ce doit être précisé sur les fiches de cours / qui seront anticipées et sorties en début d'été / réunion pédagogique avancée à avril.
 - ↳ Possibilité d'établir une liste commune par l'ensemble des enseignants (qui serait communiquée en même temps que la fiche d'inscription (mai) / réinscription (juin)).
- Combien de temps l'adresse Esä reste active ?
 - ↳ Un petit moment bien qu'il faut en supprimer au bout de quelques années pour en créer de nouvelles.
 - Les anciens étudiants ne s'en servent pas toujours.
 - ↳ L'administration dispose d'une base de données des adresses mails personnelles des anciens étudiants.

5. Voyages pédagogiques

- Faire remonter les demandes / importance que la demande soit supérieure à la capacité pour que ce soit soumis à débat et voté en CPVE.
- Priorité si voyages communs pour les 2 sites.
- Administrativement compliqué (3 devis).
- Possibilité d'appel à candidature étudiants pour voyages conséquents.
 - ↳ Aux étudiants de commander directement puis remboursement effectué.
 - > Est-ce légal ? Oui si le voyage rentre dans un cadre pédagogique mais ne sera pas compris dans l'évaluation.
 - > Compliqué à gérer / problème équité si voyages pédagogiques.
- Proposer par année.
- Possibilité de porter par les associations étudiantes financièrement ? Peut-être en partie mais pas pour l'intégralité.

Concernant les projets à court terme / Semestre B ?

↳ Pas la même ligne budgétaire que les voyages mais c'est aussi du budget de fonctionnement ; problématique de trop d'intervenants dans le prévisionnel / capacités du budget.

> Pour le semestre B arbitrage des voyages par la direction / le CPVE décidera pour 2022-2023.

6. Intervenants

Arbitrage nécessaire pour cette fois car report.

Budget dépassé année suivante.

Certains enseignants ne souhaitent pas contacter leurs intervenants pour annuler, pas de leur ressort, problème d'organisation.

À cadrer pour l'avenir :

nécessité de mettre des règles de priorité / d'enveloppes budgétaires anticipées par atelier / à réfléchir ensemble (ex : ceux dans le cadre d'un ARC, 1 jour d'intervenant par enseignant...).

> Attention le premier cycle aurait besoin aussi d'interventions.

Estimation demandée / enveloppe = combien par jour.

Devrait être arbitré par activité pédagogique.

> Proposition approuvée pour que soient remontés les besoins d'interventions liés aux ateliers (pas les souhaits d'intervenants jusqu'à présent demandés).

7. Aide aux candidats DNSEP

Une aide de 150€ versée par étudiant sous forme d'enveloppe / aux candidats au DNSEP de gérer leur enveloppe directement sera proposée au prochain CA.

Aide DNA : à réfléchir, nécessite plus de budget / plus d'étudiants.

8. Monitorat, projet

Rappel monitorat étudiant sera proposé au prochain CA.

Bourse de projet : Martial Chmiélina envoie des conditions par mail à toutes et tous.

9. Concours d'entrée : distanciel ou présentiel ?

Avantages distanciel :

Limite le stress, profite aux candidats qui habitent loin, auto interview = intéressant car introspectif, projet plus abouti / plus de temps pour y réfléchir.

Inconvénients distanciel :

Perte de qualité d'échanges sans entretien.

Avantages présentiel :

Jury présentiel plus formateur.

> Thierry Heynen propose un groupe de travail sur le sujet.